

AAPPMA de Moselle-Sud : s'unir pour défendre les mêmes intérêts

À l'exemple des associations de pêche de Sarrebourg et de Dabo, les AAPPMA de l'arrondissement ont commencé à unir leurs forces. Objectif : défendre leurs nombreux intérêts communs.

C'est presque une révolution dans le paysage des associations de pêche de la Moselle. Désormais, les AAPPMA (Associations agréées de pêche et de protection du milieu aquatique) du pays de Sarrebourg sont représentées dans les instances départementales. Une présence somme toute logique, au regard de leur taille importante et du nombre de leurs adhérents.

Qui plus est, les AAPPMA ont entamé une opération de rapprochement inédite. Sarrebourg et Dabo ont initié le mouvement. « Nous sommes les seules AAPPMA de la région à disposer d'une école de pêche, note Jean-Louis Ledien, président de La Sarrebourgeoise. En avril, nous avons décidé de commencer à les rapprocher. »

Une première rencontre a eu lieu à Dabo en avril. La seconde, mercredi à Imling, à l'étang de pêche pédagogique. Les élèves et leurs responsables, Robert Brunner pour Sarrebourg et Heinz Gouy pour Dabo, se sont retrouvés pour découvrir la pêche en étang. « Dabo enseigne à ses jeunes la pêche aux salmonidés en rivière, poursuit le président de l'AAPPMA. Nous, nous avons plutôt des étangs, et formons à la pêche des autres types de poissons.



Le rapprochement des AAPPMA du secteur a débuté par des actions communes entre les écoles de pêche de Dabo et de Sarrebourg, comme ici la découverte en commun des techniques de pêche en étang. Photo Laurent MAMI

Nous échangeons nos lots pour que nos élèves puissent découvrir l'ensemble des techniques de pêche et progresser. »

Mais les intérêts des deux

AAPPMA vont au-delà de celui de leurs écoles. Et se rapprochent de ceux des autres associations de pêche du secteur. « Il est indispensable qu'il y ait

de la cohésion entre les AAPPMA de la région et de toute la Moselle, insiste Jean-Louis Ledien. Nous devons travailler tous dans le même sens à la

fédération départementale, et accompagner les changements réglementaires qui s'annoncent. Car nous avons des intérêts communs à défendre. »